

Le 1^{er} décembre 2014

Madame Marie-Josée Harvey
Coordonatrice
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Edifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet de ligne à 735 KV de la Chamouchouane à Bout de l'île

Madame,

Je me présente Gaëtan Prud'homme, producteur agricole laitier demeurant au 2072, Côte Joseph à Saint-Lin-Laurentides. Mes bâtiments abritant mon troupeau laitier sont à moins de 500 mètres d'une ligne de haute tension de 735 KV, la 7016 et éventuellement si le projet est réalisé d'une 2^{ième} ligne de 735 KV.

Je vais vous raconter ce que j'ai vécu et vis encore depuis 2006. Étant producteur laitier depuis plus de trente ans en 2005-2006 les problèmes ont commencés au sujet de la qualité du lait. Les normes de qualité à la ferme se situent à moins de 500 000 cellules somatiques par millilitre de lait. En 2005, avis 1, avis 2, puis avis 3 = pénalités. Décembre 2005, reçu en janvier première pénalité de 469.67\$, c'est-à-dire de 1\$/ hectolitre vendu de pénalité dans le mois. La règle s'établie ainsi 3^e avis en dedans de 12 mois égale une pénalité. S'il a une 4ieme avis en dedans de 12 mois la pénalité augmente à 2\$/ hectolitre, 5ieme pénalité c'est à 3\$/hectolitre et la 6 ieme pénalité à 4\$ l'hectolitre et s'il à une 7ieme pénalité il y a un arrêt de collecte. Suite à la pénalité de décembre 2005, on vérifie quelques petites choses plusieurs possibilités d'augmentation de cellules somatiques : vaches avancées en lactation, jour en lait, alimentation, confort, propreté, système de traite défectueux. La situation s'améliore jusqu'en février 2007, nous avons eu une pénalité. On commence à se questionner, la situation s'améliore d'elle- même jusqu'en 2009. Tout dégringole, avis 1, avis 2, on fait vérifier le système de traite à 3 reprises, le vétérinaire intervient à plusieurs reprises avec suggestions et conseils, tout à été mis en pratique. L'alimentation à été suivie de près. Un fait à souligner, je suis suivi depuis 1998 par le même nutritionniste dont la renommé n'est plus à faire.

Pour en arriver à la paie de décembre 2010 avec une grosse pénalité et on nous avise que si la situation ne s'améliore pas pour janvier, il y aurait un arrêt de collecte de lait au minimum de 6 jours et aussi longtemps que je ne descendrai pas en bas de 500 000 cellules somatiques. Janvier 2011, on jette le lait des vaches haute en cellules somatiques, on traite des vaches douteuses, on élimine les plus hautes qui ont déjà été traitées et qui recommencent

Depuis plus d'un an, je doutais des tensions parasites, mais les vétérinaires et les techniciens en système de traite ne voulaient pas y croire prétextant que si tu améliores ta régie et ça va aller mieux. Je voulais en avoir le cœur net, je voyais mes vaches nerveuses et que depuis plusieurs années je n'avais pas de hausse de productions laitière, je stagnais.

La procédure commence.

En janvier 2011, j'ai fait appel à la secrétaire du lait régional, Madame Nathalie Michaud. Elle m'a expliqué la procédure à suivre.

En Janvier 2011, je fais aussi appel à Monsieur Yves Gagnon, conseiller du réseau Agriconseils Mauricie et technicien agricole tensions parasite. Il vient visiter la ferme le 15 février 2011. Il fait une série de tests qui donne comme résultat des tensions parasites à la ferme provenant du neutre du réseau de distribution d'Hydro-Québec. Les recommandations de M. Gagnon est de trouver un électricien compétent en tensions parasites à la ferme et changer le filage des unités de traite défectueuse ce qui a été fait. Voir en pièces jointe le rapport de M. Yves Gagnon.

En Mars 2011, arrivé des électriciens de chez Gérard Dion et fils. Les électriciens vérifient l'installation électrique et concluent qu'il y a trop de courant sur le neutre d'Hydro-Québec. Hydro-Québec est avisé de la situation, on demande de venir voir s'il y a problème sur le réseau. On leur demande de venir faire des vérifications sur le réseau et on voit quelques fils de mise à la terre de coupées. Les électriciens recommandent de sortir l'entrée électrique du bâtiment principal et de poser un transformateur d'isolation. Voir en pièce jointe toutes les factures de temps et de pièces des électriciens.

2 semaines plus tard un technicien d'Hydro-Québec, M. François Jobin, installe un appareil sur l'entrée principale pour enregistrer les variations de tensions sur une période de quatre semaines. Suite aux enregistrements Hydro-Québec décide de venir poser de meilleures mises à terre sur quatre poteaux avoisinant la ferme.

En mars 2011, j'ai avisé mon syndicat agricole U.P.A. de la situation pour mettre de la pression sur Hydro-Québec.

Début mai, Mme Bouffart de l'U.P.A. m'appelle pour voir si la situation s'était améliorée et je lui réponds non.

Milieu mai, Mme Bouffart et M. Yves Gagnon viennent visiter et viennent prendre de nouvelles mesures et toujours pas d'amélioration. En juillet, visite et prise de mesure par 2 ingénieurs et un technicien chez Hydro-Québec. Ils font la vérification de la clôture électrique au champ et vérification de tous les moteurs électrique. Leur conclusion et leur recommandations sont : voir à changer le fil qui alimente les dresseurs à vaches en courant par un fil de 600 volts, ce qui a été fait avant le départ des responsables d'Hydro-Québec. Aussi de s'assurer en tout temps qu'il n'y avait pas d'herbe qui touche à la clôture électrique au champ. (Ce qui n'était pas le cas) Vérifier aussi régulièrement à ce que les isolateurs pour la clôture électrique soit en bon état (ce qui n'était pas le problème le jour même)

De mon côté, j'ai demandé à ces messieurs « Et vous qu'est ce que vous allez faire ? » et la réponse fut « **Va falloir que vous appreniez à vivre avec ça** » de dire M. Yvan Charbonneau. Suite à cette réponse j'avisai chez Gérard Dion et fils que j'étais d'accord pour faire débiter les travaux c'est-à-dire sortir l'entrée principale de la laiterie et installer un transformateur d'isolation. Les travaux ont débutés en août et fin décembre 2011 les travaux se sont terminés. Ils avaient sortis une nouvelle entrée et le transformateur d'isolation était en fonction.

En janvier 2012, j'appelle Mme Bouffart de l'U.P.A. pour lui donner des nouvelles de ma situation et je lui ai dit que ça allait mieux. Suite à cette réponse, ce que j'ai su au printemps 2013, mon dossier avait été fermé. N'ayant pas eu d'autres nouvelles depuis la conversation avec Mme Bouffard en février 2012, je décidai d'aller voir mon député de comté, j'ai rencontré l'attaché politique de mon député, M. Pierre Vanier et je lui ai expliqué la situation qui ne progressait pas. Plusieurs téléphones de sa part ont été faits. Suite à l'intervention de M. Vanier on a ré ouvert mon dossier, une rencontre est prévue chez moi en juin pour prendre de nouvelles mesures *par M. Kodjo et M. Simard du M.A.P.A.Q.*

En septembre, remise du rapport des tests pris à la ferme en juin. Un nouveau intervenant s'ajoute à la rencontre, mon vétérinaire dr. Jean-Luc Gaudet. Plusieurs échanges verbales ont lieu et avec l'insistance du vétérinaire on demande qu'il y ait des enregistrements de courant de fait avant le filtre et après le filtre, c'est-à-dire sur le neutre de la ligne de distribution et les stalles à vaches. En pièces joint, j'ai le rapport de Monsieur Kodjo Agbossou. Les enregistreurs ont été installés en fin septembre et retirés en avril. L'autre demande était que je fasse faire l'approche globale par Valacta ce qui veut dire le bien être animal, le confort, l'alimentation, la vérification du système de traite, etc. Ce qui a été fait et le rapport est en pièce jointe. Le rapport de Valacta m'a été

remis en décembre et il concluait que : les vaches étaient nerveuse pour le reste je me situais dans la moyenne ou même au dessus.

Lors de la rencontre en septembre j'ai expliqué un phénomène vécu en fin juin début juillet à la ferme. Deux matins consécutifs lors de la traite, la vaches sont devenues excessivement nerveuses, elles voulaient ruer, leurs queues se faisaient aller de tout bord, tout côtés. J'ai cru qu'elles ressentaient trop de courant. Ça a duré peut-être une minute mais ça semblait être long. Questionnement jusqu'à 2 ou 3 jours plus tard, en regardant les nouvelles du soir, on parle des feux de forêts dans le Nord et qu'on dise que l'on a frôlé la catastrophe à Montréal, Montréal a sombré dans le noir, panne de courant majeure dans le métro, les causes semblaient dure à trouver. Sachant que la ligne 7016, alimente la moitié de l'île de Montréal, voilà la réponse de mon questionnement. Mme Bouffard me propose de demande à Hydro-Québec par la voie d'accès à l'information les variations de tensions sur le réseau de la 735Kv. 2 semaines plus tard, la réponse reçue de Mme Bouffard ne donne rien et elle m'invite personnellement à faire la même demande. (Voir la demande et la réponse en pièce jointe.) Suite à ces événements j'ai vécu en septembre un avis d'arrêt de collecte.

Je suis convaincu que le transformateur d'isolation filtre à 100% pour ce qui est du fil du neutre d'Hydro-Québec qui entre à la ferme mais pour ce qui est du courant dans le sol M. Houle du M.A.P.A.Q. l'a clairement expliqué en situation de roc dans le sol, c'est comme une goutte d'huile chaude échappé sur le sol, ça s'étend. Hydro-Québec maintient toujours qu'il n'a pas de problème. S'il n'y a plus de problèmes à la ferme, pourquoi mes vaches ont ressenties le courant en juin 2013 et qu'ensuite mes cellules somatiques ont grimpées en flèche.

Plus la ligne 735Kv transporte de courant plus le champ électromagnétique est grand plus de voltage sur la ligne de distribution plus de risque de courant dans le sol chez nous.

Inquiétude, la 2ieme ligne de 735Kv en projet va-t-elle augmenter le champ électromagnétique. Si les deux lignes ne sont pas PARFAITEMENT balancées les charges de courant sur les lignes de 735Kv est ce que je vais ressentir ça chez moi ? Va-t-il avoir de l'induction entre les deux 735Kv et la ligne de distribution (14.4V) qui est parallèle sur 2.4km et qui m'alimente en courant ? Serait-il possible d'enfouir la nouvelle 735Kv sur quelques kilomètres ? Pouvez vous hors de tout doute m'affirmer que je n'aurai plus de problème si une deuxième ligne de 735Kv ? Ayant vécu de l'indifférence envers moi Hydro-Québec, je ne crois plus à leur promesse.

Pourquoi ai-je perdu 20% de mon troupeau entre 2012 et août 2013. Mon explication est que le système immunitaire et le système nerveux de la vache sont affectés au plus haut niveau ce qui explique la perte de production et la perte surélevé d'animaux à la ferme. La norme se situe aux environ de 5 à 7% de mortalité.

J'aimerais que vous preniez en considération la proposition dans le mémoire de M. Luc Dufort Ce tracé à moins d'impact environnemental, trois fois moins grand de coupe de bois, la forêt c'est le poumon de notre environnement, et sur une grande distance le portrait du paysage ne change pas.

En terminant je tiens à préciser que j'ai l'appui de mon syndicat régional du lait, je vous mets en pièce joint une copie de la résolution passée, l'appui de mon syndicat régional U.P.A. l'appui de l'attaché politique du député régional M. Vanier, l'appui de mon vétérinaire Dr. Jean-Luc Gaudet, l'appui du nutritionniste M. Yvon Provencher l'appui du M.A.P.A.Q. M. Kodjo Agbossou.

Merci de votre écoute et de votre appui car le dossier stagnait depuis plusieurs années.

Veuillez agréer, Madame, mes sentiments les meilleurs.

P.S. Je crois que plusieurs dossiers avec Hydro-Québec se sont réglés à l'usure, abandon de production ou déménagement de site.



Gaëtan Prud'homme

